

Négociations à la Branche des IEG

CPPNI du 17 septembre 2026

Septembre
2026

En ouverture de la CPPNI, les organisations syndicales ont lu une déclaration interfédérale avant de quitter la séance.

Retrouvez l'intégralité de notre déclaration ici :



Cette décision s'inscrit dans la continuité de la mobilisation historique du 15 septembre en défense du tarif agent et de l'Avantage en Nature Énergie (ANE). Les fédérations ont dénoncé l'absence de garanties claires du Gouvernement et maintenu leur exigence de voir levée l'injonction à l'origine de la remise en cause du dispositif. Elles estiment que la menace qui pèse sur le tarif agent demeure entière.

Les représentants des employeurs ont indiqué avoir engagé plusieurs démarches auprès des pouvoirs publics afin d'obtenir des rendez-vous et de porter les préoccupations de la branche. Selon eux, ces sollicitations sont restées sans réponse à ce jour si ce n'est de vagues promesses de rencontres avec le gouvernement, sans aucune date de fixée. Ils ont également considéré que la recommandation de la Cour des comptes et l'injonction associée intervenaient au plus mauvais moment, dans un contexte où les enjeux industriels du secteur de l'énergie sont déterminants et le climat social particulièrement sensible.

En quittant la séance, les organisations syndicales ont voulu adresser un signal fort aux pouvoirs publics. Elles considèrent qu'il n'est pas possible de poursuivre normalement les travaux de la branche alors qu'aucune réponse concrète n'est apportée aux revendications exprimées par les salariés et retraités mobilisés. Elles réaffirment leur détermination à poursuivre la mobilisation jusqu'à l'obtention de garanties claires sur le maintien du tarif agent.

Le 15 septembre, plus de 75% des électriciens et gaziers se sont mobilisés pour refuser toute remise en cause du tarif agent. Dans certaines entreprises, métiers ou sites, le taux de grévistes a dépassé les 80 %, voire les 90 %.